

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: vendredi 5 juin 2020 08:52
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: Transmissions d'états réguliers sur la tension en médicaments
Pièces jointes: notice-explicative médicaments critiques 04062020.pdf; chiffres-clés-médic-critiques Métropole 04062020.pdf

De : ARS-PILOTAGE-NATIONAL, SECRETARIAT

Envoyé : jeudi 4 juin 2020 19:20

À : CHAMPION, Etienne (DG ARS HDF); COIPLÉ, Jean-Jacques (ARS-PDL/DG); DE BORT, Clara (ARS-GUYANE); DEMESTER, Philippe (ARS-PACA/DG); DENUX, Valérie (ARS-GUADELOUPE); DESAILLY-CHANSON, Marie-Ange (ARS-GRANDEST); GARDEL, Christine (ARS-NORMANDIE/DIR/DIRECTION); GRALL, Jean-Yves (ARS-ARA/DIRECTION GENERALE); HABERT, Laurent (ARS-CVL); LAFORCADE, Michel (ARS-NA/DIRECTION GENERALE); LADOUCETTE, Martine (ARS-REUNION); LECENNE, Marie-Hélène (ARS-CORSE/DIRECTION GENERALE); MULLIEZ, Stéphane (ARS-BRETAGNE/DIR-GENERALE); PRIBILE, Pierre (ARS-BFC/BFC/DG); RICORDEAU, Pierre (ARS-OC/DG); ROUSSEAU, Aurélien (ARS-IDF/DIRECTION-GENERALE/CABDIR); VIGUIER, Jérôme (ARS-MARTINIQUE); VOYNET, Dominique (DIRECTION MAYOTTE)
Cc : ARS971-DIRECTION-GENERALE; ARS-ARA-DIRECTION-GENERALE; ARS-BFC-DIRECTION-GENERALE; ARS-BRETAGNE-DG; ARS-CORSE-DIRECTION-GENERALE; ARS-CVL-DG; ARS-GRANDEST-DIRECTION-GENERALE; ARS-GUYANE-DIRECTION-GENERALE; ARS-HDF-DIRECTEUR-GENERAL; ARS-IDF-DIRECTION; ARS-MARTINIQUE-DIRECTEUR-GENERAL; ARS-NA-DG; ARS-NORMANDIE-DIRECTION-GENERALE; ARS-OC-DG; ARS-REUNION-DIRECTION-GENERALE; ARS-PACA-DG; ARS-PDL-DIRECTION-GENERALE; ARS-MAYOTTE-DG; nicolas.billot@aphp.fr; LE GLOAN, Caroline (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF5); GOSSE, Joël (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF1/EXTERNES); RUANO, Raphaël (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF); JEAN-BAPTISTE, Marine (DSS/SD1 FINANCEMENT DU SYSTEME DE SOINS); BILLOT, Nicolas (DGS/COVID-19); PAUX, Thierry (IGAS/INSPECTANTS); Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL; COHN, Emmanuelle (DGOS/SOUS-DIR PILOTAGE PERFORMANCE/PF); MICHEL, Jessica (DGOS/DIRECTION/DIR); JULIENNE, Katia (DGOS/DIRECTION/DIR); DROUILLARD, Isabelle (SGMCAS); VIDALENC, Muriel (SGMCAS); TRAN, Béatrice (SGMCAS)

Objet : Transmissions d'états réguliers sur la tension en médicaments

Mesdames et messieurs les Directeurs généraux,

Le dispositif d'approvisionnement des établissements en médicaments critiques (hypnotiques et curares) a été mis en place par les autorités sanitaires afin d'assurer l'allocation la plus soutenable et la meilleure gestion possible de ces médicaments. Nous avons partagé avec vos DOS lors du dernier CTS la nécessité de données transparentes et régulières sur le dispositif d'allocation et la réalité des tensions.

Afin d'améliorer la compréhension et la lisibilité du dispositif, nous prévoyons de vous transmettre chaque semaine les chiffres clés concernant les dotations des établissements de santé pour ces médicaments en métropole. Une fiche dédiée à l'approvisionnement des établissements en outre-mer vous sera également transmise toutes les 3 à 4 semaines. Ces documents seront aussi transmis au niveau national aux conférences, fédérations, pharmaciens hospitaliers sociétés savantes (sfar).

Il vous appartient d'organiser en région la même lisibilité et transparence, en relayant ces tableaux le cas échéant ou en extrayant du logiciel MaPui.fr des états prédéfinis. Joël GOSSE et Caroline LE GLOAN peuvent aider vos équipes sur ce point

Une notice explicative accompagne systématiquement cette fiche « chiffres clés ». Elle détaille le circuit de validation des dotations, les données prises en compte, ainsi que le calcul utilisé par l'ANSM pour la détermination des pré-dotations. Pour rappel ces pré-dotations peuvent être revues par l'ARS, qui est le contact privilégié des établissements. »

Bien cordialement

Stéphanie DECOOPMAN